



La Ville de Châteauguay désire pourvoir à 2 postes temporaires suivants :

**COORDONNATEUR-ADJOINT AU PROGRAMME ESTIVAL ACTIV'ÉTÉ 2022**

**1 poste au programme d'intégration pour enfants ayant des besoins particuliers**  
**1 poste au programme du camp de jour**

Période de travail: du 31 octobre 2021 jusqu'au ± 1<sup>er</sup> octobre 2022

Horaire variable et temps partiel, selon les besoins du Service (± 15 heures / semaine)

Horaire temps plein du 27 février 2022 au 6 mars 2022 et du ± 1<sup>er</sup> mai 2022 au

1<sup>er</sup> septembre 2022

Le titulaire effectue en fonction d'objectifs précis des tâches ayant trait à l'organisation et la coordination d'une partie des activités du programme estival élaborées par la Direction de la vie citoyenne.

**Exigences et qualifications :**

- ✓ Diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir jumelé à une (1) année d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience directement reliées au poste, telles que la gestion des ressources humaines, l'éducation spécialisée et l'adaptation scolaire;
- ✓ Posséder un permis de conduire valide;
- ✓ Flexibilité d'horaire au cours de certaines périodes;
- ✓ Bonne capacité d'organisation;
- ✓ Habileté à établir des relations interpersonnelles;
- ✓ Connaissance du loisir municipal et de la récréologie et de l'animation spécifique au milieu des camps de jours;
- ✓ Bonne connaissance de l'animation auprès d'une clientèle jeunesse;
- ✓ Bonne connaissance des progiciels en vigueur;
- ✓ Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- ✓ Connaissance de la langue anglaise.

Vous devrez faire parvenir votre curriculum vitae et diplôme requis, **au plus tard le 20 octobre 2021** à l'adresse courriel suivante : [emplois@ville.chateauguay.qc.ca](mailto:emplois@ville.chateauguay.qc.ca)

**Veillez noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.